Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 31 (1994)
Heft: 1188

Artikel: Carlos et Carla : incarcération de quatre militants
Autor: Glardon, Michel
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1009630

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'INVITÉ DE DP

Carlos et Carla: incarcération de quatre militants

MICHEL GLARDON
Député vaudois (Verts)
Vice-président du comité vaudois de la Ligue suisse des droits de l'Homme

Quatre prétendu(e)s «complices du terrorisme» sont incarcéré(e)s en Suisse. Est-il nécessaire de le préciser: nous n'avons jamais approuvé les méthodes terroristes aveugles. La dérive de certains révolutionnaires pro-palestiniens et antisionistes vers le mercenariat paramilitaire et l'antisémitisme est indigne. Les moyens utilisés pour l'«extradition» vers la France de Illich Ramirez Sanchez, mieux connu sous le nom de Carlos, nous ont paru contestables, mais nous trouvons fondé qu'il rende (enfin) des comptes à la Justice.

Où les choses se gâtent, c'est lorsque les «extensions» du dossier atteignent la Suisse. Avocat de Carlos, Me Vergès entame un numéro de gesticulations qui lui fait ravir la vedette à son client. Ici, l'on se souvient qu'il a été le conseil de Me Bernard Rambert pour un difficile acquittement devant la justice vaudoise. Bernard Rambert, qui a lui-même défendu Bruno Bréguet, présenté comme le bras droit de Carlos. La chaîne est vite bouclée, l'amalgame facile: les «amis de Carlos», puis les amis des amis, sont mis sous le feu des projecteurs.

Des «témoins» emprisonnés

Il ne sera pas dit que la presse sera seule à jouer le rôle de juge d'instruction: lorsque le Parquet de la Confédération reçoit d'Allemagne des *notes* – sans signature ! – sur quatre éventuels *complices* de Carlos, avec la demande de les entendre comme *témoins*, leur arrestation pure est simple est décidée: deux militants genevois le 16 septembre, deux Tessinois quatre jours après.

Carla del Ponte, procureur (procureure ? procureuse ? procuratrice ?) général de la Confédération, a frappé un grand coup. La Suisse, tant décriée pour sa lenteur à rendre aux peuples spoliés la fortune des Duvalier et autres Marcos, a fait preuve d'énergie. Carla elle-même, dont certains rappellent par exemple que, juste avant de partir pour Berne, elle a classé le dossier de la FIMO (caisse noire des partis italiens, blanchiment des narcodollars de Medellin), se donne des allures de juge aux «mani pulite» !

Un rideau de fumée

Il a fallu, il faut encore les questions de la presse (dans une fonction qu'on lui préfère à celle d'inquisitrice) et la réaction des camarades des «séquestrés de Carla», suivis dans la rue par 1000 personnes à Genève le 8 octobre («Arrêtez Creys-Malville, pas les antinucléaires !») et 150 à Lausanne le 18 octobre, pour que cette opération apparaisse pour ce qu'elle est d'abord: un rideau de fumée.

Le Tribunal fédéral devrait dire prochainement si le dossier des quatre détenu(e)s contient des éléments de charge concrets.

Mais il faut d'ores et déjà dénoncer certains aspects inadmissibles de la procédure pénale fédérale mise en œuvre pour l'occasion. Par exemple: pendant 18 jours, un prévenu n'a pas eu de conversation en tête à tête avec son avocat (Carla del Ponte a assisté en personne à la première entrevue; à la deuxième, c'était un membre de la police fédérale). Les avocats n'ont pas accès à l'ensemble des procès-verbaux d'audition de leurs clients.

Mesure de rétorsion

En outre, un des prévenus genevois a été transféré de Champ-Dollon à la prison lausannoise du Bois-Mermet sous prétexte de «sécurité»: on ne peut s'empêcher d'y voir une brimade supplémentaire, destinée à compliquer ses relations avec son avocat et ses proches.

L'ensemble de ces mesures fait penser que la détention n'est, dans ce cas, utilisée que dans un seul but: obtenir des aveux ou, à défaut, des «renseignements».

Le mépris dont témoigne Carla à l'égard de certains principes judiciaires fondés sur les droits de l'Homme résonne ainsi comme un lointain écho du mépris de la vie humaine manifesté par Carlos. L'Histoire a retenu le même nom pour ces deux attitudes: «staliniennes». ■

MÉDIAS

Nouvel hebdomadaire dans les kiosques tessinois, une année après la disparition de *Libera Stampa* et *Politica Nuova*. Il se nomme tout simplement *La Sinistra* (La gauche). Son capital de départ est légèrement supérieur à 140 000 francs, récoltés dans les milieux syndicaux et de gauche.

Après le succès de l'hebdomadaire économique *Cash* en Suisse alémanique et du magazine *News* en Autriche, deux magazines hebdomadaires d'information sont en préparation: *Facts* aux éditions du *TagesAnzeiger* et *Number One* pour Ringier, qui n'avait pas réussi à lancer simultanément *L'Hebdo* et *Woche*. Les titres anglais porteront-ils chance ?

Le Courrier savoyard a cinquante ans. Il porte en sous-titre *Hebdomadaire chrétien d'informations régionales*. Dans sa première édition du 14 octobre 1944, republiée à l'occasion du cinquantenaire, on lit en sous-titre: *hebdomadaire catholique*, mais aussi: *sociaux parce que chrétiens*.

IMPRESSUM
Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (jd)
Rédactrice:
Valérie Bory (vb)
Ont également collaboré à ce numéro:
Jean-Claude Favez (jcf)
André Gavillet (ag)
Jacques Guyaz (jg)
Pierre Imhof (pi)
Yvette Jaggi (yj)
Charles-F. Pochon (cfp)
Forum: Michel Glardon
Composition et maquette:
Valérie Bory, Murielle Gay-Crosier Marciano, Françoise Gavillet
Administrateur-délégué:
Luc Thévenoz
Impression:
Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens
Abonnement annuel:
80 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1
case postale 2612
1002 Lausanne
Téléphone:
021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
CCP: 10-15527-9